



Fort de France, le 20 septembre 2024

Monsieur le Préfet
De la région Martinique
Rue Victor SEVERE
97200 Fort de France

Objet : préavis de grève


Conformément à la législation en vigueur, la **Confédération générale du Travail de Martinique (CGTM)** dépose un préavis de **grève de 24 heures reconductible**.

Ce préavis de grève couvre l'ensemble des secteurs d'activité de Martinique, et notamment tous les agents de la Fonction Publique (Territoriale, Hospitalière, Etat) ainsi que les salariés exerçant dans les entreprises assurant une mission de service public.

Elle débutera **jeudi 26 septembre 2024 à 0 heure**, dans l'hypothèse où les demandes mentionnées ci-dessous ne seraient pas mises en œuvre. **Cette liste est non exhaustive** et peut être complétée par des revendications spécifiques aux différents secteurs d'activité.

- ✚ **Relèvement du salaire minimum, des pensions de retraite et des minima sociaux à 2000 euros nets par mois**
- ✚ **Indexation des salaires, pensions et minima sociaux sur l'inflation**
- ✚ **Instauration du contrôle des prix des produits de première nécessité**
- ✚ **Arrêt de la répression judiciaire contre les militants**

Ce préavis de grève déposé auprès de vos services vaut information de tous les organismes concernés.

Le Secrétaire Général

Gabriel JEAN-MARIE